

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21770327100106	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT AUTRE Mairie de NANGIS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PROVINS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : Assainissement (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Budget Primitif 2021

ASSAINISSEMENT

2021

Nangis

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-ADM_038-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Budget primitif 2021

ASSAINISSEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre comme suit :

DEPENSES

Chapitre 011 Charges à caractères général	123 829.86
Chapitre 66 Charges financières	36 701.23
Chapitre 023 Virement à la section d'investissement	39 426.27
Chapitre 042 Dotations aux amortissements	46 709.64
<i>Total dépenses de fonctionnement</i>	<i>246 667.00</i>

Le chapitre 011 correspond aux achats de fournitures et matériel, aux petits travaux d'entretien des réseaux d'assainissement et aux contrats, aux diagnostics des micropolluants et des études pour le schéma directeur d'assainissement.

Le chapitre 66 correspond à la part intérêts à verser sur le remboursement de la dette sur l'exercice 2021.

Le chapitre 023 correspond au virement nécessaire à la couverture de l'emprunt, pour la part capital sur l'exercice.

Le chapitre 042 correspond aux dotations aux amortissements.

RECETTES

Chapitre 70 Produits de services	163 582.00
Chapitre 74 Dotations et participations	55 285.00
Chapitre 042 Dotations aux amortissements	27 800.00
<i>Total Recettes de fonctionnement</i>	<i>246 667.00</i>

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Le chapitre 70 correspond à la redevance d'assainissement.

Le chapitre 74 correspond au versement de la prime d'épuration.

Le chapitre 042 correspond aux reprises sur subventions perçues

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre comme suit :

DEPENSES

Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	10 000.00
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	110 813.69
RAR Chapitre 21	9 186.31
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	151 369.10
Chapitre 040 Dotations aux amortissements	27 800.00
Total dépenses d'Investissement	309 169.10

Le chapitre 20 correspond aux études de faisabilité préalable aux travaux.

Le chapitre 21 représente les travaux d'assainissement (130 ml de réseau à réhabiliter).
Ce chapitre permet une intégration dans l'inventaire immédiate, à chaque paiement de situation, des investissements ouvrant droit à l'amortissement dès le 1^{er} janvier suivant.

Les RAR du chapitre 21 représentent 9 186.31€ et correspondent aux travaux débutés sur l'exercice 2020 selon l'état joint à la maquette budgétaire.

Le chapitre 16 correspond à la part capital à rembourser sur l'exercice.

Le chapitre 040 correspond à la reprise sur subventions perçues.

RECETTES

Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées	223 033.19
Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement	39 426.27
Chapitre 040 Dotations aux amortissements	46 709.64

Total recettes d'Investissement

309 169.10

Le chapitre 16 représente l'emprunt d'équilibre provisoirement inscrit, en attendant la reprise de résultat suite au vote du Compte administratif 2020.

Le chapitre 021 représente le virement de la section de fonctionnement.

Le chapitre 040 correspond aux dotations aux amortissements.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 mars 2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2021/MARS/025	OBJET : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021 – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE ET BUDGETS ANNEXES
<u>Date du conseil municipal</u> 11/03/2021	
<u>Date de la convocation</u> 04/03/2021	
<u>Date de l'affichage</u> 18/03/2021	

L'an deux mille vingt et un, le onze mars à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Nolwenn LE BOUTER, Maire, en suite des convocations adressées le 4 mars 2021.

Étaient présents :

Nolwenn LE BOUTER, Alban LANSSELLE, Catherine OUSSET, Philippe DUCQ, Stéphanie SCHUT, Serge HAMELIN, Edith LION, Dany FAROY, Chantal REGNAULT-GALLOIS, Armand DE MAIGRET, Jules-Armand NOUGA NOUGA, Fabrice HOULIER, Nathalie PIEUSSERGUES, Luis-José TENTE MARQUES, Valérie JACKY, Sylvie POIRIER, Angélique RAPPAILLES, Frédéric BRUNOT, Suzanna MARTINET, Mahmut GÜNER, Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE, Aymeric DUROX.

Étaient absents :

- Nimca CIGE représentée par Edith LION
- Cédric CONTENT représenté par Mahmut GÜNER

Madame Edith LION est nommée secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210318-2021-MARS-025-DE
Date de télétransmission : 18/03/2021
Date de réception préfecture : 18/03/2021

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2312-1,

VU l'article 107 de la loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015 a modifié les articles L2312-1, L3312-1, L4312-1, L5211-36 et L5622-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) relatifs au débat d'orientation budgétaire en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat,

VU le rapport d'orientation budgétaire du budget principal de la ville de Nangis et de ses cinq budgets annexes : Eau potable, Assainissement, Activités culturelles, Centre aquatique, St Antoine,

CONSIDERANT qu'il convient de débattre des orientations budgétaires au Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des voix exprimées (29),

ARTICLE Unique :

PREND acte de la tenue du rapport d'orientation budgétaire 2021 et du rapport ci-annexé pour le budget principal de la ville de Nangis et de ses cinq budgets annexes : Eau potable, Assainissement, Activités culturelles, Centre aquatique, St Antoine.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 18 mars 2021

Le Maire,



Nolwenn LE BOUTER

Certifié exécutoire compte tenu de sa télétransmission
en Sous-Préfecture le 19 MARS 2021
Et de la transmission ou notification
et publication le 19 MARS 2021

Le Maire
Nolwenn LE BOUTER



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210318-2021-MARS-025-DE
Date de télétransmission : 18/03/2021
Date de réception préfecture : 18/03/2021

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

2021



Nangis

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210318-2021-MARS-025-DE
Date de télétransmission : 18/03/2021
Date de réception en préfecture : 18/03/2021
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

I - LE CONTEXTE DE LA PRÉPARATION BUDGÉTAIRE 2020

- | | |
|---|----------|
| 1. Le contexte économique national et international | 3 |
| 1.1 Une instabilité économique et un environnement dégradé | 3-4 |
| 1.2 L'économie Française mise à l'épreuve par la crise sanitaire | 4-5 |
| 2. Les orientations de la Loi de Finances Initiale pour 2021 | 6 |
| 2.1 Fin des dégrèvements de la taxe d'habitation | 6-7 |
| 2.2 Le maintien de la Dotation Globale de Fonctionnement | 8 |

Le budget principal

II – Les Orientations Budgétaires 2021 du Budget Principal **9**

- | | |
|--|-----------|
| 1. Les recettes de fonctionnement | 9 |
| 1.1 La fiscalité | 9 |
| 1.2 Les concours de l'état et de la CCBN | 10 |
| 1.3 Les produits des services | 11 |
| 1.4 Autres recettes | 11 |
| 2. Les dépenses de fonctionnement | 12 |
| 2.1 Les charges à caractères générales | 12 |
| 2.2 Les dépenses de personnel | 13 |
| 2.3 Les subventions aux associations | 13 |
| 2.4 Les participations aux budgets annexes | 13 |
| 3. La dette | 14 |
| 3.1 Les annuités de la dette | 14 -16 |
| 4. La section d'investissement | 16 |
| 4.1 Liste des principales demandes 2021 | 16-19 |
| 4.2 Les recettes 2021 | 19 |

III– Les Orientations Budgétaires des Budgets Annexes **20-33**

1. Le contexte national et international

1.1 Une instabilité économique et un environnement dégradé

- ☞ Suite à l'apparition fin 2019 du coronavirus SARS-CoV-2, le reste du monde a assisté incrédule le 23 janvier 2020 aux premiers confinements de métropoles chinoises avant d'être touché à son tour par la pandémie de la COVID-19 début 2020. Depuis, l'économie mondiale évolue cahin-caha, au rythme de la pandémie et des mesures de restrictions imposées pour y faire face.
- ☞ Démunis face à la première vague qui submergea les services hospitaliers au printemps, les gouvernements, cherchant à enrayer la vitesse de propagation de l'épidémie, ont eu largement recours à des mesures de confinement, qui se sont traduites au T2 en un double choc d'offre et de demande à l'échelle mondiale.
- ☞ Après une chute record de l'activité au premier semestre, les déconfinements progressifs au début de l'été se sont traduits mécaniquement par de forts rebonds au T3 dans les pays développés, l'activité restant toutefois en retrait par rapport à fin 2019 : +7,2%T/Taux Etats-Unis après -9%T/T au T2 et +12,7% T/T en zone euro après -11,8% au T2.
- ☞ Suite à l'accélération de la propagation de l'épidémie à partir de la fin de l'été, l'Europe et les Etats-Unis sont confrontés depuis l'automne à une 2ème vague de contaminations, conduisant à une réintroduction progressive des mesures restrictives voire à des nouveaux confinements, qui devraient peser sur l'activité au T4.
- ☞ Avec plus de 1,2 millions de décès et plus de 53 millions de cas d'infection à la COVID-19 recensés au niveau mondial, les annonces d'accès prochain à des vaccins relativement efficaces constituent de véritables lueurs pour enrayer la pandémie.
- ☞ **Mais la persistance des tensions géopolitiques et les menaces pesant sur la stabilité de certains pays pourraient par ailleurs générer une crise sociale sans précédent.**



Dernières projections de croissance des Perspectives de l'économie mondiale

(PIB réel, variation annuelle en pourcentage)	PROJECTIONS		
	2019	2020	2021
Production mondiale	2,8	-4,4	5,2
Pays avancés	1,7	-5,8	3,9
États-Unis	2,2	-4,3	3,1
Zone euro	1,3	-8,3	5,2
Allemagne	0,6	-6,0	4,2
France	1,5	-9,8	6,0
Italie	0,3	-10,6	5,2
Espagne	2,0	-12,8	7,2
Japon	0,7	-5,3	2,3
Royaume-Uni	1,5	-9,8	5,9
Canada	1,7	-7,1	5,2
Autres pays avancés	1,7	-3,8	3,6
Pays émergents et pays en développement	3,7	-3,3	6,0
Pays émergents et pays en développement d'Asie	5,5	-1,7	8,0
Chine	6,1	1,9	8,2
Inde	4,2	-10,3	8,8
ASEAN-5	4,9	-3,4	6,2
Pays émergents et pays en développement d'Europe	2,1	-4,6	3,9
Russie	1,3	-4,1	2,8
Amérique latine et Caraïbes	0,0	-8,1	3,6
Brésil	1,1	-5,8	2,8
Mexique	-0,3	-9,0	3,5
Moyen-Orient et Asie centrale	1,4	-4,1	3,0
Arabie saoudite	0,3	-5,4	3,1
Afrique subsaharienne	3,2	-3,0	3,1
Nigéria	2,2	-4,3	1,7
Afrique du Sud	0,2	-8,0	3,0
Pays en développement à faible revenu	5,3	-1,2	4,9

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2020

Note : Pour l'Inde, les données et les prévisions sont présentées sur la base de l'exercice budgétaire, l'exercice 2020/21 débutant en avril 2020. La croissance indienne est de -8,5 % en 2020 et de 6,8 % en 2021 sur la base de l'année civile.

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

IMF.org

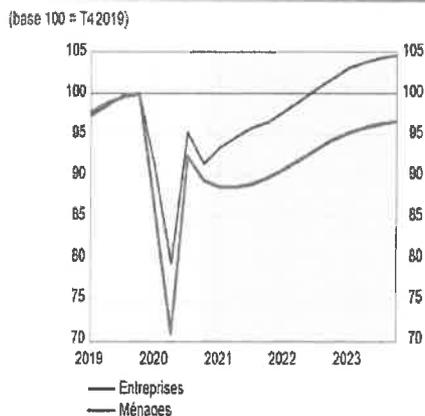
1.2 L'économie Française mise à l'épreuve par la crise sanitaire

- ☞ Résiliente en 2019 (1,5 %), l'économie française a été durement touchée par la pandémie COVID-19 au premier semestre 2020. Reculant de 5,9 % au T1, le PIB a chuté de 13,7 % au T2 suite au confinement national instauré au printemps dernier (17 mars au 11 mai). Si toutes les composantes de la demande ont été affectées, certains secteurs ont été plus particulièrement touchés par la crise sanitaire : l'hébergement et la restauration, la fabrication d'équipements de transport (automobile et aéronautique) et les services de transport.
- ☞ Suite à l'assouplissement des restrictions, l'activité économique française a fortement rebondi à l'été tout en restant inférieure de 4 % à son niveau d'avant crise. La croissance du PIB au T3 a ainsi atteint 18,2 % T/T mais a reculé de 4,3 % en glissement annuel.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210318-2021-MARS-025-DE
Date de télétransmission : 18/03/2021
Date de réception préfecture : 18/03/2021
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

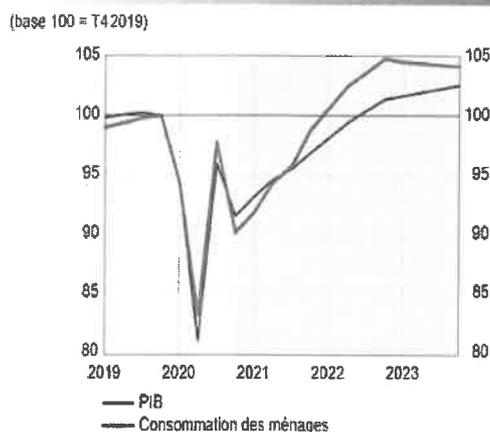
- ☞ L'accélération des contaminations depuis la fin de l'été a conduit à un nouveau confinement national le 30 octobre dernier. Toutefois compte tenu de la progressivité des mesures de restriction imposées depuis fin septembre (fermeture des bars, couvre-feux locaux, confinement national) et de l'allègement des restrictions en termes de déplacement et d'activité (maintien des écoles ouvertes), l'impact économique devrait être moins fort qu'au T2, - 8 % étaient attendus au T4. Dans ce contexte incertain quant à la durée du confinement et à la hauteur de la 2ème vague, la croissance française devrait chuter de - 10,3 % en 2020 avant de rebondir à 5,7 % en 2021.

Graphique 10 : Niveau d'investissement des entreprises et des ménages



Sources : Insee jusqu'au troisième trimestre 2020, projections Banque de France sur fond bleu.

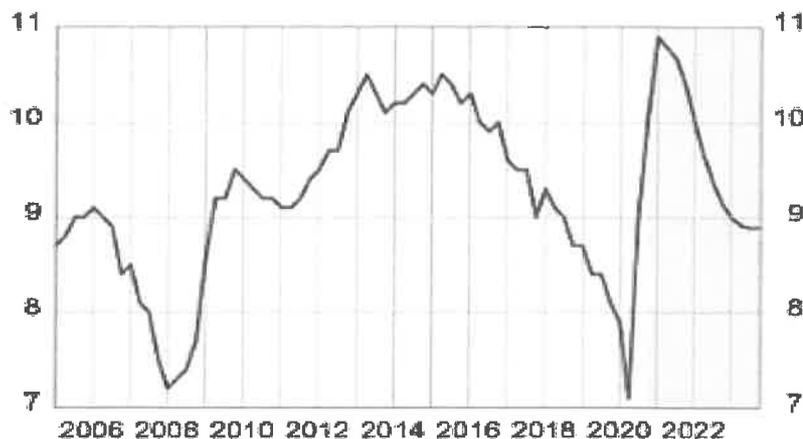
Graphique 8 : Niveau du PIB réel et de la consommation réelle des ménages



Sources : Insee jusqu'au troisième trimestre 2020, projections Banque de France sur fond bleu.

Graphique 13 : Taux de chômage

(BIT, en % de la population active, France entière)



Sources : Insee jusqu'au troisième trimestre 2020, projections Banque de France sur fond bleu.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210318-2021-MARS-025-DE
Date de télétransmission : 18/03/2021
Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

2. Les orientations de la Loi de Finances Initiale pour 2021

2.1 Fin des dégrèvements de la taxe d'habitation

Sous le double effet de la baisse de l'activité et d'interventions publiques massives en raison de la crise sanitaire, le déficit public devrait atteindre 11,3 % du PIB en 2020, tandis que la dette publique s'élèverait à 119,8 % du PIB selon le 4ème projet de loi de finances rectificative (PLFR) pour 2020.

Pour 2021, le gouvernement prévoyait, dans le PLF 2021 avant le nouveau confinement, une baisse du déficit public à 6,7 % du PIB et une dette publique à 116,2 % du PIB. Pour autant, la forte augmentation attendue de la dette publique française ne devrait pas affecter la viabilité de la dette de la France en raison des coûts d'emprunt extrêmement bas liés à la politique très accommodante de la BCE. En effet, compte tenu du niveau très faible de l'inflation, les taux d'intérêt devraient rester extrêmement bas pendant encore un certain temps. Or, si la banque centrale ne réduit pas son bilan dans les années à venir, les obligations achetées par la BCE deviendront «perpétuelles» et le taux d'endettement ne différera de la période pré-crise que d'un point de vue comptable.

☞ **PLF 2021 : DES TRANSFERTS FINANCIERS DE L'ETAT AUX COLLECTIVITÉS EN BAISSÉ, FIN DES DÉGRÈVEMENTS DE TAXE D'HABITATION**

☞

Ils incluent la totalité des concours financiers de l'Etat majorés des subventions des autres ministères, des contreparties des dégrèvements législatifs, du produit des amendes de police de la circulation et des radars ainsi que la fiscalité transférée et le financement de la formation professionnelle. Ils atteignent 104,4 milliards € dans le PLF 2021 à périmètre courant, en baisse de 10 % par rapport à la LFI 2020. Cette diminution est directement liée à la suppression des dégrèvements de TH puisqu'en 2021, le produit de la TH est affecté au budget de l'Etat (- 13 Mds €) et le bloc communal est compensé par de nouvelles ressources fiscales.

Concours financiers de l'Etat (51,9 Mds€) : Ils totalisent tous les prélèvements sur recettes (PSR) de l'Etat au profit des collectivités locales ainsi que les crédits du budget général relevant de la mission relations avec les collectivités territoriales (RCT). La mission RCT se compose à environ 90 % de quatre dotations : la dotation générale de décentralisation (DGD) qui compense les charges résultant de transferts de compétences, la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et la dotation globale d'équipement (DGE) des départements.

En 2021 et 2022, la taxe d'habitation devient un impôt d'État. Elle sera définitivement supprimée en 2023.

Les communes bénéficieront du transfert du produit départemental de foncier bâti perçu sur leur territoire. Ce transfert de taxe n'aura aucun impact pour le contribuable. En revanche, la loi de Finances pour 2021 prévoit l'instauration d'un coefficient correcteur pour éviter que ce transfert génère des communes gagnantes et des communes perdantes.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210318-2021-MARS-025-DE
Date de télétransmission : 18/03/2021
Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

☞ 2020 : 80% des contribuables sont dégrévés sur les résidences principales : la TH est « supprimée » pour eux

☞ 2021 : Transformation du dégrèvement en exonération pour les 80% de contribuables les plus modestes

Transfert de la taxe sur le foncier bâti départementale aux communes

Transfert d'une fraction de la TVA aux intercommunalités

Mise en œuvre d'un mécanisme de neutralisation de la suppression de la TH

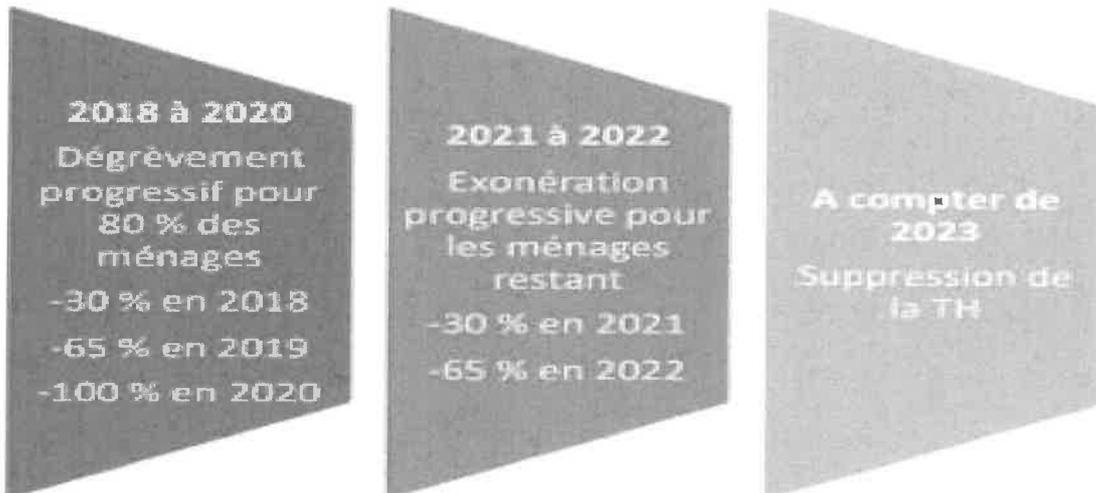
Dégrèvement à hauteur de 30% de la cotisation de la TH sur les 20% de résidences principales restantes

☞ 2022 : Dégrèvement à hauteur de 65% de la cotisation de TH sur les 20% de résidences principales restantes

☞ 2023 : Suppression de la TH au titre des résidences principales, l'ensemble des contribuables résidents principaux n'acquitte plus de TH, Maintien de la TH pour les résidences secondaires et locaux professionnels

La suppression de la taxe d'habitation

Pour supprimer la TH, une exonération progressive est mise en place pour les 20 % de ménages encore soumis à son paiement.



La suppression de TH sur les résidences principales n'intervient donc qu'à compter de 2023 mais la réforme fiscale liée à cette mesure est mise en œuvre dès 2021.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210318-2021-MARS-025-DE
Date de télétransmission : 18/03/2021
Date de réception en préfecture : 18/03/2021
Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

2.2 Le maintien de la Dotation Globale de Fonctionnement

L'article 22 de la loi de finances 2021 prévoit les dispositions relatives aux collectivités territoriales et la fixation pour 2021 de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et des variations d'ajustement.

Pour 2021 la DGF est maintenue à un niveau stable d'environ 27 milliards d'euros. L'article 22 fixe le périmètre ainsi que les taux de minoration des variables d'ajustement. Il propose une minoration de ces variables de l'ordre de 50 millions d'euros, supportée pour moitié par les départements et pour moitié par les régions. Il reconduit également le plafonnement du prélèvement sur recettes (PSR) de compensation du relèvement du seuil du transport revenant aux autorités organisatrices de la mobilité, **c'est pourquoi, sur l'exercice 2021 l'inscription de la DGF est maintenue à 1 311 946 €.**

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210318-2021-MARS-025-DE
Date de télétransmission : 18/03/2021
Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Le budget principal

II - LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021

1. Les recettes de fonctionnement

1.1 La fiscalité

- Taxe d'habitation et taxes foncières

Les taux d'imposition des taxes foncières seront maintenus en 2021 :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Taxe d'habitation	18.21%	19.67%	19.67%	19.67%	19.67%	19.67%
Taxe sur le foncier bâti	29.26%	31.02%	31.02%	31.02%	31.02%	31.02%
Taxe sur le foncier non bâti	62.97%	66.75%	66.75%	66.75%	66.75%	66.75%
La fiscalité en euros	4 306 868	4 685 861	4 772 798	4 837 229	4 880 382	4 880 382

La Loi de Finances initiale pour 2021 prévoit une revalorisation des bases cadastrales de **+1.002%**. Considérant que cette revalorisation risque de ne pas être maintenue, compte tenu du climat de crise sanitaire qui perdure depuis de longs mois.

A ce titre, les recettes fiscales seront, par prudence, inscrites à l'identique sur l'exercice 2021.

	BP 2019	CA 2019	CA Provisoire 2020	Estimation 2021
TCCFE	92 000	158 973	151 445	152 000
Taxe de séjour	3 500	5 599	6 290	6 290
TLPE	32 200	28 164	0.00	45 000
Droit de place	3 600	2 575	30.10	2 575.00
Redevances des mines	3 869	3 773	3 842	3842
Taxe add droits de mutation	200 000	268 280	243 292.00	243 292.
Total	335 169	467 364	408 499.10	452 999.00

Plusieurs lignes de recettes comme la TLPE et les droits de place seront rattrapé sur 2021 faute de titrage des recettes en 2020 pour la TLPE et concernant les droits de place le confinement du 1^{er} trimestre 2020 a nettement fait baisser cette entrée de recettes communales.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210318-2021-MARS-025-DE
Date de télétransmission : 18/03/2021
Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

1.2 Les concours de l'état et de la CCBN

• La dotation globale de fonctionnement (DGF)

La DGF pour l'année 2021 devrait être maintenue à niveau constant, malgré un contexte économique sans précédent.

Entre la contribution au redressement des finances publiques et l'écrêtement calculé sur la péréquation, ce sont plus de **trois millions six cent mille euros** de pertes cumulées de recettes depuis 2013 pour la Ville. Par prudence, les recettes prévisionnelles de l'exercice 2021 sont inscrites à leur niveau de constatation 2020.

	BP 2019	CA 2019	2020	Prévisions 2021
Dotation forfaitaire	509 244	509 244	490 104	490 104
DSU	431 101	431 101	327 776	327 776
DSR	313 141	313 141	455 719	455 719
DNP	42 608	42 608	38 347	38 347
Total DGF	1 296 094	1 296 094	1 311 946	1 311 946

• Les autres dotations de l'état

	BP 2019	CA 2019	2020	Prévision 2021
FNGIR	1 064 087	1 064 901	1 110 142	1 110 142
FSRJF	777 339	721 336	769 779	769 779
DOT COMP TP	560 108	552 239	552 329	548 351
Attribution FDTP	10 311	14 369	14 656	14 656
Compensation exo TF	11 542	13 134	13 133	13 133
Compensation exo TH	135 000	142 654	147 071	147 071
Total Autres dotations de l'état	2 558 387	2 508 633	2 607 110	2 603 132

Dont 3 888 euros inscrits en rattachement de recettes de 2020 sur 2021.

• L'attribution de compensation (CCBN)

Créée en 2017 pour compenser la reprise par la CCBN de la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) et de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

L'Attribution de compensation versée à la Ville pour l'exercice 2021 n'a pas encore été communiquée et sera donc reportée à l'identique.

1.3 Les produits des services

	BP 2019	CA 2019	2020	Prévision 2021
Périscolaire	150 680	165 180	48 198	106 689
Restauration municipale	295 000	282 763	159 792	221 277
Redevance d'occupation du domaine	8 000	43 726	20 676	20 676
Frais d'inscription Médiathèque	5 000	5 091	2 234	2 234
Concessions cimetières	10 000	21 790	10 727	10 727
Total	468 680	518 550	241 627	361 603

Pour les recettes liées aux services à la population, scolaire, périscolaire, restauration, médiathèque, une moyenne entre l'exercice 2019 et l'exercice 2020 a été appliquée, afin de ne pas surestimer les recettes à venir, tout en tenant compte du confinement du 1^{er} trimestre 2020.

1.4 Autres recettes

- L'excédent antérieur reporté de fonctionnement devrait s'élever à 1 043 566€.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210318-2021-MARS-025-DE
Date de télétransmission : 18/03/2021
Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

2. Les dépenses de fonctionnement

2.1 Les charges à caractère général

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	CA Provisoire 2020
Dépenses réelles de fonctionnement	13 396 064	13 380 820	13 135 610	13 426 382	13 376 979	13 076 829	12 308 851
Recettes réelles de fonctionnement	13 329 203	14 985 250	14 032 752	14 589 646	14 186 599	13 971 188	14 100 572
Dépenses réelles d'investissement	1 906 524	1 961 333	1 539 908	1 403 931	2 247 932	3 195 056	1 488 856
Recettes réelles d'investissement	1 324 889	1 169 060	976 107	790 001	1 540 134	2 861 363	1 522 539

L'année 2020 a été une année de grande maîtrise budgétaire, et de contrôle de gestion dès le second semestre, outre la fragilité causée par la crise sanitaire de la Covid-19, où l'on constate un net recul des dépenses de fonctionnement.

Pour l'exercice 2021, l'année de référence pour constituer le budget principal est 2019, en appliquant toutefois une minoration de 10% sur les charges réelles de fonctionnement soit un total inscrit de 11 769 146 €. Afin de réaliser cet effort consenti par l'équipe municipale, sans pénaliser le niveau de qualité du service public rendu aux Nangissiens et Nangissiennes, une étude de réaménagement de la dette permettant une baisse du montant des intérêts à rembourser sur l'exercice 2021 est en cours d'étude.

2.2 Les dépenses de personnel

Le budget 2021 sur son chapitre 012 - Charge de personnel, affiche **7 999 773 €**.

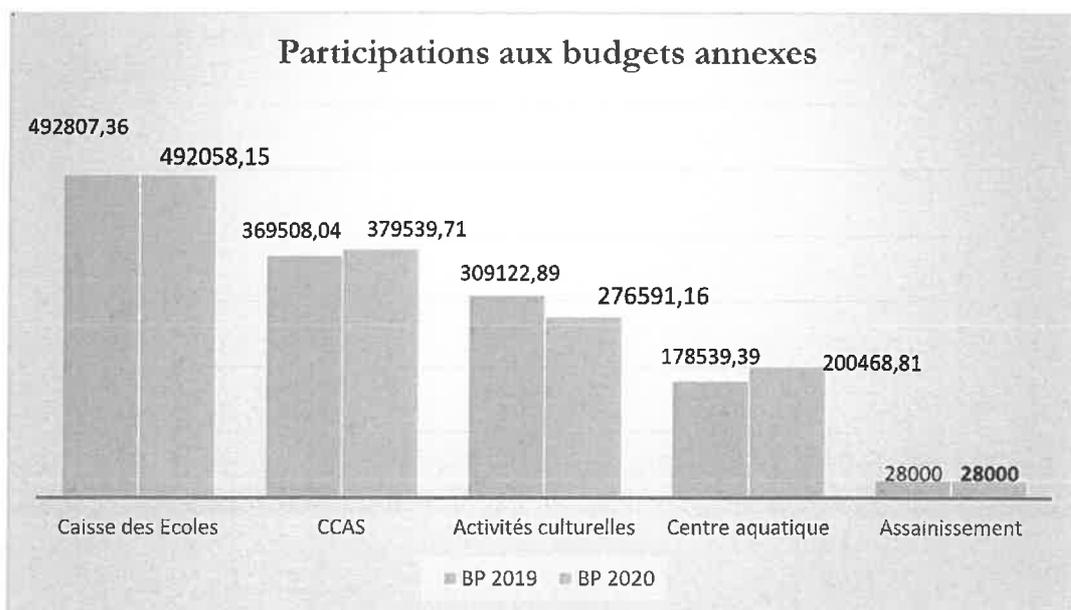
Suite à plusieurs départs volontaires au sein des services municipaux, une réflexion sur la carte des emplois a été engagée par l'équipe municipale, afin d'organiser aux mieux les services et d'optimiser le budget 2021 et notamment la masse salariale. La municipalité propose un **budget prévisionnel 2021 inférieur d'environ 248 982 €**.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210318-2021-MARS-025-DE
Date de télétransmission : 18/03/2021
Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

2.3 Les subventions aux associations

Malgré un contexte économique difficile, la municipalité décide en 2021 de reconduire le montant alloué au titre de l'exercice 2020 à hauteur de 287 406 euros.

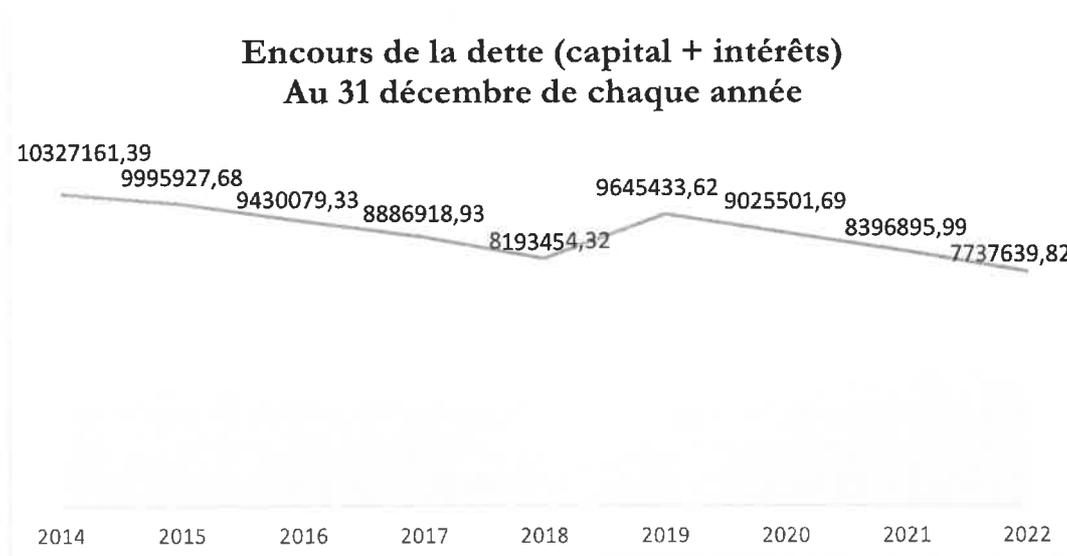
2.4 Les participations aux budgets annexes



NB : le détail des budgets annexes est abordé au sein de leur ROB respectif.

La participation totale du budget principal aux budgets annexes sera globalement maintenue, pour un total n'excédant pas **1 376 658€ en 2021**.

3. La Dette



L'entrée dans l'actif de la dette de l'emprunt de deux millions d'euros souscrits en 2018 a ainsi accru notre capacité de désendettement, qui passe ainsi **de 10.1 années à 10.8 années**¹.

3.1 Annuité de la dette :

L'amortissement du capital de l'immense majorité des emprunts souscrits par la Ville est progressif, ce qui signifie que le remboursement annuel du capital augmente au fil des ans, lorsque le paiement des intérêts diminue. Il n'est donc pas surprenant de constater que l'amortissement du capital augmente entre 2020 et 2022, et, à contrario, de voir les intérêts diminuer.

Pour l'exercice 2021, une étude de rachat global des emprunts en cours est actuellement menée par l'équipe municipale, afin d'optimiser l'épargne sur le montant des intérêts et du capital à rembourser sur l'exercice.

Ce travail va ainsi permettre de dégager une marge d'autofinancement pluriannuelle durable et un allègement du remboursement des emprunts par exercice qui aujourd'hui est à la limite de 7%, tant sur la section de fonctionnement pour la part intérêts que sur la section d'investissement pour la part capital.

1 La capacité de désendettement est calculée en fonction du capital restant dû au 31/12/N et de l'épargne brute.

ETAT DETTE PAR ÉCHÉANCES - ECHÉANCIER DES
REMBOURSEMENTS

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat constaté - montants en Euros

N° FICHE	LIBELLÉ	N° DE CONTRAT	PRÊTEUR	DATE ÉCHÉANCE	IMP CAPITAL	IMP INTERÊT	IMP. ICNE	INTÉRÊT	AMORT	ANNUITE
14	Diverses infrastructures	143.667.301	CA	01/01/2021	1641	66111	66112	9 495,15	47 623,33	57 118,48
15	Divers travaux 2005	232378EUR	CLF	01/01/2021	1641	66111	66112	5 543,30	29 089,85	34 633,15
27	renégociation	MPH266304EUR/0284056	CLF	01/01/2021	1641	66111	66112	15 436,07	23 284,25	38 720,32
31	fiche 7 ZAC: Renégociation	MPH266304EUR/0284056	CLF	04/01/2021	1641	66111	66112	1 617,94	2 440,56	4 058,50
33	Requalification centre-ville CDC	1209438	CDC	01/01/2021	1641	66111	66112	24 753,96	68 423,87	93 177,83
36	EMPRUNT 2M€	5585992	CE	01/01/2021	1641	66111	66112	7 782,93	22 926,84	30 709,77
37	Emprunt 600k€ - 2020	010813G	CE	28/01/2021				3 322,50	3 333,33	3 655,83
TOTAL1 : Mois = 1, janvier								64 951,85	197 122,03	262 073,88
22	Groupe scolaire Les Roches	MIN985187EUR/0986832	CLF	01/02/2021	1641	66111	66112	68 287,08	82 110,66	150 397,74
23	Refinancement emprunt 2005	MIN985187EUR/0986832	CLF	01/02/2021	1641	66111	66112	12 810,69	15 404,00	28 214,69
28	Investissements 2010	8673131	CE	15/02/2021	1641	66111	66112	621,46	4 166,67	4 788,13
37	Emprunt 600k€ - 2020	010813G	CE	28/02/2021				223,75	3 333,33	3 557,08
TOTAL1 : Mois = 2, février								81 942,98	105 014,66	186 957,64
25	CONTRAT DE PRET	MIN259631EUR/0275550	CLF	01/03/2021	1641	66111	66112	12 672,58	15 036,04	27 708,62
34	Investissements 2009	72170910695	CA	20/03/2021	1641	66111	66112	639,13	7 693,78	8 332,91
37	Emprunt 600k€ - 2020	010813G	CE	28/03/2021				3 222,50	3 333,33	3 555,83
TOTAL1 : Mois = 3, mars								13 534,21	26 063,15	39 597,36
21	Prêt CAF Aménagement Service Jeunesse	06 /11/2006	CAF	01/04/2021	16871			0,00	7 765,00	7 765,00
27	renégociation	MPH266304EUR/0284056	CLF	01/04/2021	1641	66111	66112	14 927,03	23 487,99	38 415,02
31	fiche 7 ZAC: Renégociation	MPH266304EUR/0284056	CLF	04/04/2021	1641	66111	66112	1 564,58	2 461,91	4 026,49
36	EMPRUNT 2M€	5585992	CE	01/04/2021	1641	66111	66112	7 688,36	23 021,41	30 709,77
37	Emprunt 600k€ - 2020	010813G	CE	28/04/2021				221,25	3 333,33	3 554,58
TOTAL1 : Mois = 4, avril								24 401,22	60 069,64	84 470,86
28	Investissements 2010	8673131	CE	15/05/2021	1641	66111	66112	588,75	4 166,67	4 755,42
37	Emprunt 600k€ - 2020	010813G	CE	28/05/2021				220,00	3 333,33	3 553,33
TOTAL1 : Mois = 5, mai								808,75	7 500,00	8 308,75
25	CONTRAT DE PRET	MIN259631EUR/0275550	CLF	01/06/2021	1641	66111	66112	12 772,44	15 213,84	27 986,28
30	fiche 6 ZAC: Infrastructures terrains	143.666.401	CA	30/06/2021	1641	66111	66112	0,00	11 867,71	11 867,71
32	Requalification du centre-ville 2012 CAISSE DEP	8957408	CE	01/06/2021	1641	66111	66112	25 068,59	68 429,71	93 498,30
34	Investissements 2009	72170910695	CA	20/06/2021	1641	66111	66112	600,66	7 732,25	8 332,91
37	Emprunt 600k€ - 2020	010813G	CE	28/06/2021				218,75	3 333,33	3 552,08
TOTAL1 : Mois = 6, juin								38 660,44	106 576,84	145 237,28
27	renégociation	MPH266304EUR/0284056	CLF	01/07/2021	1641	66111	66112	14 915,96	23 693,51	38 609,47
31	fiche 7 ZAC: Renégociation	MPH266304EUR/0284056	CLF	04/07/2021	1641	66111	66112	1 563,42	2 483,45	4 046,87
36	EMPRUNT 2M€	5585992	CE	01/07/2021	1641	66111	66112	7 593,39	23 116,38	30 709,77
37	Emprunt 600k€ - 2020	010813G	CE	28/07/2021				217,50	3 333,33	3 550,83
TOTAL1 : Mois = 7, juillet								24 290,27	52 626,67	76 916,94
28	Investissements 2010	8673131	CE	15/08/2021	1641	66111	66112	556,04	4 166,67	4 722,71
37	Emprunt 600k€ - 2020	010813G	CE	28/08/2021				216,25	3 333,33	3 549,58
TOTAL1 : Mois = 8, août								772,29	7 500,00	8 272,29
25	CONTRAT DE PRET	MIN259631EUR/0275550	CLF	01/09/2021	1641	66111	66112	12 588,54	15 393,74	27 982,28
34	Investissements 2009	72170910695	CA	20/09/2021	1641	66111	66112	562,00	7 770,91	8 332,91
37	Emprunt 600k€ - 2020	010813G	CE	28/09/2021				215,00	3 333,33	3 548,33
TOTAL1 : Mois = 9, septembre								13 365,54	26 497,98	39 863,52
27	renégociation	MPH266304EUR/0284056	CLF	01/10/2021	1641	66111	66112	14 899,43	23 900,83	38 800,26
31	fiche 7 ZAC: Renégociation	MPH266304EUR/0284056	CLF	04/10/2021	1641	66111	66112	1 561,69	2 505,18	4 066,87
36	EMPRUNT 2M€	5585992	CE	01/10/2021	1641	66111	66112	7 498,04	23 211,73	30 709,77
37	Emprunt 600k€ - 2020	010813G	CE	28/10/2021				213,75	3 333,33	3 547,08
TOTAL1 : Mois = 10, octobre								24 172,91	52 951,07	77 123,98

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210318-2021-MARS-036-DE
Date de télétransmission : 18/03/2021
Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

28	Investissements 2010	8673131	CE	15/11/2021	1641	66111	66112	523.33	4 166.67	4 690.00
37	Emprunt 600k€ - 2020	010813G	CE	28/11/2021				212.50	3 333.33	3 545.83
TOTAL1 : Mois = 11, novembre								735,83	7 500,00	8 235,83
25	CONTRAT DE PRET	MIN259631EUR/0275550	CLF	01/12/2021	1641	66111	66112	12 267.65	15 575.77	27 843.42
34	Investissements 2009	72170910695	CA	20/12/2021	1641	66111	66112	523.15	7 809.76	8 332.91
37	Emprunt 600k€ - 2020	010813G	CE	28/12/2021				211.25	3 333.33	3 544.58
TOTAL1 : Mois = 12, décembre								13 002,05	26 718,86	39 720,91
TOTAL GENERAL								300 638,34	676 140,90	976 779,24

4. La section d'investissement

Les « restes à réaliser » (RAR) correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31 décembre 2020 et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre de recettes Les restes à réaliser 2020 constatés au compte administratif (provisoire à ce jour) 2020 seront repris à l'identique dans le budget primitif 2021.

Restes à réaliser 2020 Budget communal			
Dépenses		Recettes	
Chapitre 23 bâtiments	68 646.93€	Taxes d'Aménagement	96.48€
Chapitre 23 Voirie	126 760.16€	DETR rosignots	190 322.83€
Chapitre 21 Travaux sur bâtiments	80 920.59€	Réserve parlementaire Foch	55 200,00€
Chapitre 21 Travaux de voirie	57 364.69€		
Chapitre 21 Travaux Réseau Electriques	74 522.82€	Solde Subvention PUP	103 601,80€
Chapitre 21 Matériel divers	70 383.41€		
Chapitre 20 Etudes diverses	84 358.65€		
Total	552 957.25€	Total	349 221.11€
Résultat des Restes à réaliser 2020: - 203 736.14€			

Sont inclus dans ces restes à réaliser, 48 302€, Correspondant à un engagement de régularisation qui a dû faire l'objet de saisie au 31/12/2020 par le service financier afin de régler un DGD (Décompte Général et Définitif) pour le compte de la société ID'EE 89 qui a réalisé des travaux en 2019 dans la salle d'activités de l'école des Rossignots, dont l'engagement comptable avait été soldé fin 2019 alors que le PV de réception de travaux a été approuvé en novembre 2019 et que la facture DGD du cabinet d'architecte concernant ce chantier était en attente de présentation pour mise en mandatement.

Le principe d'annualité budgétaire n'a donc pas été respecté pour cette dépense que nous avons dû rattacher par engagement de report sur l'exercice 2020, qui vient gonfler l'enveloppe de dépenses d'investissement à assumer sur l'exercice 2021, puisque la situation DGD est arrivée le 20 février 2021, au moment de la clôture comptable et de l'arrêt des comptes 2020.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210318-2021-MARS-025-BF
Date de télétransmission : 18/03/2021
Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

4.1 Liste des principales demandes d'investissement 2021

Voirie		900 000€
Travaux dans le cadre du bail de voirie		600 000€
Eclairage public		100 000€
Accessibilité arrêts de bus		108 000€
Electrification parc du Château		100 000€

Travaux par Bâtiments		2 553 000€
Groupe scolaire la Noas		31 000€
Groupe scolaire des Rossignots		95 000€
Groupe scolaire Château		20 000€
Eglise		191 700€
Espace solidarité		7 800.00€
Gymnase		69 000.00€
Halle des sports – Réfection dont 40 000€ d'études préalables		2 055 000.00€
La Jouerie		25 000.00€
Les Pitchounes		10 000.00€
Maison de la petite enfance		10 000.00€
Travaux divers logements		38 500.00€

Autres investissements		227 408€
Matériel espaces verts		30 000€
Matériel garage dont véhicule et auto-portée		65 000€
Achat de matériel divers pour les services municipaux (mobilier, outils...)		4 600€

Informatique		603 000€
Mise en place nouveau réseau Internet avec Firewall		80 000€
Serveur de fichiers et sauvegarde hébergée		82 000€
Numérisation - Conseil Municipaux en dématérialisation (Crise COVID-19)		15 000€
Alarme bâtiments		4 000€
Vidéo protection 4 ^{ème} tranche		290 800€

Accusé de réception en préfecture
 077-217703271-20210318-2021-MARS-025-DE
 Date de télétransmission : 18/03/2021
 Date de réception en préfecture : 17/03/2021
 Accusé de réception en préfecture
 077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
 Date de télétransmission : 29/04/2021
 Date de réception préfecture : 29/04/2021

Refonte téléphonie fixe – nouvel Autocommutateur	44 000€
Interconnexion et modernisation réseau tous services	34 200€
Socle numérique Ecoles	28 000€
Ordinateurs	2 130€
Divers points WIFI sécurisés	4 000€
Alarme bâtiments	4 000€
Divers petits matériels pour l'ensemble des services	14 870€

A ce stade de la préparation budgétaire, seules les principales demandes en matière d'investissement et les grosses opérations de travaux sont listés. Si à l'issue des reprises de résultats N-1 les sections devaient être rééquilibrées, des arbitrages seront alors demandés.

L'ensemble des besoins concernant l'achat de matériel informatique pour les services communaux, la vidéo, le numérique, la téléphonie et l'internet ont été centralisés sur le service informatique, permettant une meilleure analyse des besoins, mais aussi du coup global et de négociation vis-à-vis des prestataires et de la mise en concurrence.

Sur le volet informatique, la commune n'a pas suivi les évolutions successivement imposées par l'Etat en matière de modernisation des procédures administratives et de dématérialisation de la chaîne comptable, ni anticipé les besoins de modernisation et d'installation de réseau internet performant pour répondre à ces évolutions réglementaires.

Aujourd'hui, le constat est tel, que la mise en service du Progiciel Comptable en SAAS, de façon optimale, est risquée par une insuffisance de la puissance du débit internet existant, au point que les opérations comptables de transfert de flux vers la trésorerie par le service financier, seront difficiles lorsque le service Ressources Humaine sera en saisie et transfert des flux de salaires.

Un calendrier sera donc mis en place par les services afin d'organiser les missions du service financier en fonction des besoins du service ressources humaines le temps que la nouvelle infrastructure réseau soit opérationnelle...

Il est donc urgent d'engager des travaux de modernisation des réseaux informatiques et internet, de câblage des sites en fibre blindée, pouvant ainsi supporter les besoins et les performances de débits des Progiciels indispensable à la mise en œuvre de la modernisation de la chaîne dématérialisée imposée par les lois NOTRe (Loi n° 2015-991 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, promulguée le 7 août 2015 et parue au JO n° 0182 DU 8 AOUT 2015) ainsi que la Loi MAPTAM (Loi n°2014-58 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles promulguée le 27 janvier 2014 et parue au JO n° 23 du 28 janvier 2014), et de changement d'opérateur pour souscrire à des contrats « Pro ».

Par ailleurs, l'obligation de dématérialisation des dossiers d'Urbanisme à l'échéance 2022 n'a pas non plus été anticipée.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210318-2021-MARS-025-DE
Date de télétransmission : 18/03/2021
Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Total estimés des investissements 2021	4 283 408€
---	-------------------

A ces projets d'investissement, viennent s'ajouter :

- Le remboursement du capital de la dette : 676 141€.
- Le solde différentiel de **203 736.14€** sur les Restes à réaliser 2020 vient s'ajouter aux dépenses d'investissement 2021.

Total estimés des investissements 2021	5 163 285€
---	-------------------

4.2 Les recettes d'investissement

Les subventions et participations d'investissement demandées pour l'année 2021 sont les suivantes :

Subventions et participations d'investissement 2021	413 229€
Résultat n-1 reporté au 001 en Recettes d'investissement	
Subvention DETR Vidéo protection	252 600€
Subvention DETR Eglise 1 ^{ère} tranche	150 000€
ALTERA Subvention sur Réseau Electrique	10 629€

A ces subventions viendront s'ajouter :

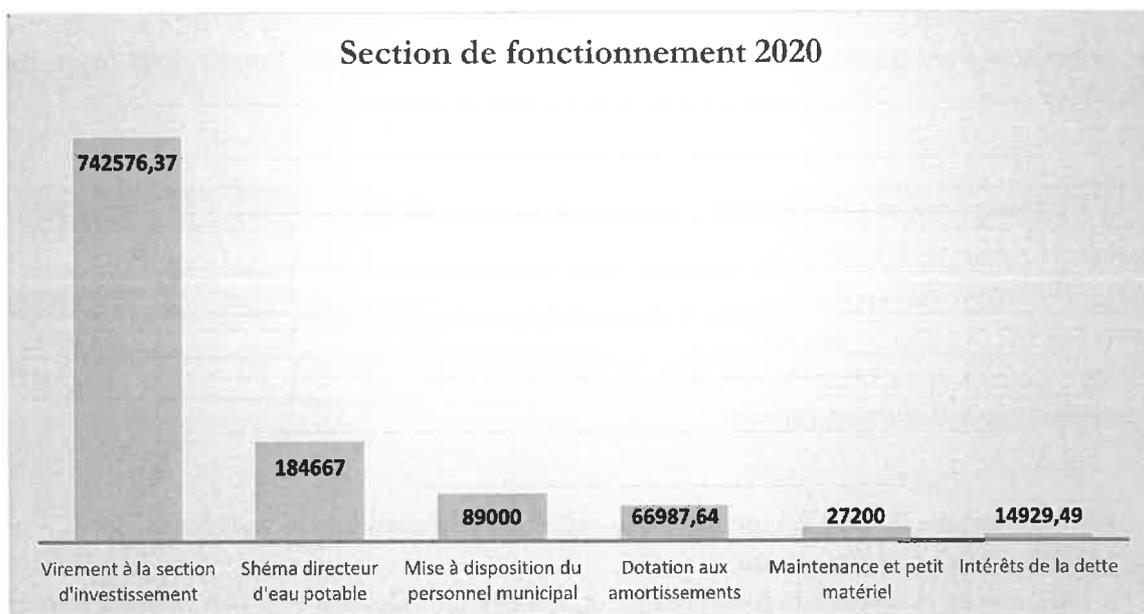
- 403 545€ au titre du FCTVA, perçus sur les dépenses d'investissement réalisées en 2019,
- 36 900€ de taxe d'aménagement,
- le virement de la section de fonctionnement, qui devrait s'élever à 676 141€ afin de couvrir l'annuité d'emprunt
- les excédents de fonctionnement capitalisés : 1 043 566€ (sauf si besoin d'ajustement pour équilibrer la section de fonctionnement)
- 368 994€ au titre des dotations aux amortissements
- L'excédent antérieur reporté de 381 838.03€ estimé à ce stade de l'arrêt des comptes
- Un emprunt d'équilibre de 1 506 000€ qui pourrait être réalisé dans le cadre de la renégociation des emprunts actuels et absorbé sur la durée par la baisse des taux négociés par rapport aux taux contractuels initiaux.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2021

Budget annexe *Eau*

Important : Toutes les données budgétaires présentées ci-dessous sont indiquées hors taxes.

Bilan financier de l'année 2020



Ces dépenses étaient principalement financées par :

- L'excédent de fonctionnement reporté : **625 281,61€**
- La redevance de l'eau : 386 594 € **constatée en réel à 347 610.62€**
- La subvention de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, au titre du contrat de captage 2020 : **102 934 € constatée à hauteur de 60 950€.**
- Le total des dépenses 2020 de la section de fonctionnement s'élève à **325 465.59€**
Soit un résultat excédentaire sur l'exercice 2020 de 93 647.15€

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210318-2021-MARS-025-DE
Date de télétransmission : 18/03/2021
Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

En section d'investissement :

Seul 127 846.47€ de dépenses ont été réalisées sur cet exercice comptable.

Le seuil des dotations aux amortissements étant de 133 975€ sur l'exercice, il couvre à lui seul les besoins de la section.

Les dépenses réalisées sont détaillées comme suit :

26 276.73€ au titre du remboursement de la part capital de l'emprunt.

89 718.45€ au titre de travaux au chapitre 21

1 300€ de travaux pluriannuels au titre du chapitre 23.

La section d'investissement affiche un excédent sur l'exercice 2020 de 6 128.81€

Soit un total excédentaire de l'exercice 2020 de 99 775.96€.

Le budget 2021

1. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement 2021 devraient ainsi s'élever à **1 108 523.38€**.

Ces dépenses seront principalement financées par :

- L'excédent de fonctionnement reporté : **718 928.76€**
- La redevance de l'eau : **347 610.62€**
- La subvention de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, au titre du contrat de captage 2020 : **41 984 €**
- **Virement à la section d'investissement de 471 503.05€**

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210318-2021-MARS-025-DE
Date de télétransmission : 18/03/2021
21
Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

2. La section d'investissement

Dépenses d'investissement 2021

Projet Maillage Nord	562 000 €
Maillage Nord du réseau d'eau	544 000 €

Divers	18 000 €
Analyse amiante	8 000 €
Divers et imprévus	10 000 €

Total des travaux d'investissements 2021	562 000 €
---	------------------

A ces dépenses viendront s'ajouter :

- Le remboursement du capital de la dette : **29 914.82 €**
- Un « reste à réaliser » 2018 de **8 869,03 €** au titre de la réalisation du maillage Nord, et RAR 2020 de **3 125€** au titre de la pose d'une purge, soit un total RAR dépenses de **11 994.03€**
- L'amortissement des subventions d'équipement : **10 551,29 €**.

Total dépenses d'investissements 2021	632 460.14€
--	--------------------

Recettes d'investissement 2021

Les trois recettes d'investissement prévues en 2021 sont :

- Le virement de la section de fonctionnement : **471 503.05€**
- La dotation aux amortissements : **133 975.28€**
- Un « reste à réaliser » 2018 : une subvention de l'AESN, d'un montant de **20 853 €** au titre des compteurs de sectorisation,
- L'excédent antérieur reporté : **6 128.81€**

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2021

Budget annexe *Assainissement*

Important : Toutes les données budgétaires présentées ci-dessous sont indiquées hors taxes.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210318-2021-MARS-025-DE
Date de télétransmission : 18/03/2021
Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Bilan financier de l'année 2020

1. Les dépenses de fonctionnement réalisées sur l'exercice 2020 sont détaillées comme suit :

Le virement à la section d'investissement, d'un montant de 110 913.95€, n'apparaît pas dans le réalisé).

21 223.50€ au titre des charges à caractères général.

171 679€ au titre des dotations aux amortissements.

48 691.54€ au titre des charges financières, remboursement part intérêt de la dette.

1.1 Les recettes de fonctionnement réalisées sur l'exercice 2020 sont détaillées comme suit :

158 063.42€ au titre de la redevance d'assainissement qui n'a pas évolué depuis le 1^{er} janvier 2017 et a été maintenue en 2020 à 0.2995€ HT/m3.

14 256€ de subvention d'exploitation.

17 187.04€ au titre des reprises sur subventions versées.

Le résultat de l'exercice 2020 de la section de fonctionnement est déficitaire 52 084.95€

On peut alors se poser la question de la pertinence du virement de 63 952.7€ de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

En effet, 171 679€ issus d'opération d'ordre de section à section, au titre des dotations aux amortissements, peuvent également servir d'équilibre et de couverture d'emprunt pour le remboursement de la part capital.

2. Les recettes d'investissement réalisées sur l'exercice 2020 sont détaillées comme suit :

Le virement de la section de fonctionnement, d'un montant de 110 913.95€, n'apparaît pas dans le réalisé).

171 679€ au titre des dotations aux amortissements.

63 952.73€ au titre de l'excédent de fonctionnement capitalisé.

75 000€ au titre du versement d'un emprunt.

2.1 Les dépenses d'investissement réalisées sur l'exercice 2020 sont détaillées comme suit :

17 187.04€ au titre de la reprise sur subventions versées.

122 946.66€ au titre du remboursement de la part capital de la dette.

27 011.41€ au titre de travaux.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210318-2021-MARS-025-DE
Date de télétransmission : 18/03/2021
Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Le budget 2021

1. La section de fonctionnement

Les dépenses de charges à caractères général pour l'exercice 2021 affichent une demande à hauteur de **43 000€**.

Les recettes de fonctionnement liées à la redevance d'assainissement s'élève à **155 000€**.

Un rappel de 2019 sur la prime d'épuration a été notifié le 23/12/2020 pour un montant de **55 285€**.

Ces recettes couvrent les besoins de la section de fonctionnement ainsi que le déficit 2020 de **52 084.95€**.

En dépense d'investissement, seul **9 186.31€** sont inscrits au titre de report de 2020, aucune nouvelle demande n'a été formulée pour l'exercice 2021 ?

2. La dette

L'annuité de la dette pour l'année 2020 sera de **151 369,10€**



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2021

Budget annexe *Centre Aquatique*

Important : Toutes les données budgétaires présentées ci-dessous sont indiquées hors taxes.

Bilan financier de l'année 2020

L'excédent de fonctionnement de fonctionnement reporté sur ce budget en 2020 était **excédentaire de 40 909.19€**, tandis que, le résultat provisoire de l'exercice 2020 affiche à ce jour un résultat provisoire de **25 131.06€**.

Le confinement du 1^{er} trimestre 2020 peut en partie expliquer la baisse des recettes liées à la vente d'entrées sur la structure, néanmoins, une étude sur les dépenses de ce budget semble indispensable.

Par ailleurs, à ce stade de la clôture comptable, le versement de la subvention annuelle communale n'est pas constaté.

Les dépenses de fonctionnement sont détaillées comme suit :

262 347,61€ au titre des charges à caractère général

25 200€ au titre du virement à la section d'investissement

Les recettes de fonctionnement sont détaillées comme suit :

40 909.19€ au titre de la reprise de résultats N-1

94 429.37€ au titre des produits des services

209 070.81€ au titre des subventions exceptionnelles

Les dépenses d'investissement sont détaillées comme suit :

39 284.03€ au titre de la reprise du déficit de l'exercice n-1

6 806.70€ au titre de travaux au chapitre 21.

2 151€ au titre d'achat de matériel au chapitre 21

Les recettes de d'investissement sont détaillées comme suit :

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210318-2021-MARS-025-DE
Date de télétransmission : 18/03/2021
Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

25 200€ au titre du virement de la section de fonctionnement.

39 284.03€ au titre de l'excédent de fonctionnement capitalisé

On constate un virement de la section de fonctionnement de 25 200€, or, les besoins réels de la section afin d'équilibrer les dépenses d'investissement n'étaient que de 8 957.70€, ce qui contribue à la baisse du résultat de la section de fonctionnement.

Le budget 2021

1. La section de fonctionnement

Dans un souci de maîtrise budgétaire, le budget AQUALUDE devra en 2021 faire l'objet d'un suivi rigoureux, permettant ainsi de maintenir un niveau de dépense raisonnable, en adéquation avec le niveau de recettes constatées au chapitre 70. En cette période de crise sanitaire, les dépenses en douzième sur l'ensemble de la section de fonctionnement, hors charges incompressibles, reste la meilleure façon d'appréhender la maîtrise budgétaire.

2. La section d'investissement

Les possibilités d'investissements 2021, seront appréciés en fonction de la capacité d'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2020

Budget annexe *Activités Culturelles*

Important : Toutes les données budgétaires présentées ci-dessous sont indiquées hors taxes.

La reprise du solde négatif d'investissement de l'exercice n-1

Bilan financier de l'année 2020

1. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement réalisées sur l'exercice 2020 sont détaillées comme suit :

222 576.60€ au titre des charges à caractère général.

3 167.63€ au titre des charges de personnel.

45 650€ au titre du virement à la section d'investissement.

420.48€ au titre des charges exceptionnelles.

Les recettes de fonctionnement réalisées sur l'exercice 2020 sont détaillées comme suit :

76 788,15€ au titre du chapitre 002 en reprise du résultat excédentaire n-1.

19 707.59€ au titre du chapitre 70 des produits de services.

34 429.04€ au titre des dotations et participations.

592.91€ au titre des autres produits de gestion courante.

286 068.85€ au titre du chapitre 77 en produits exceptionnels comprenant la également le versement de la subvention communale à hauteur de 271 068.85.

La section de fonctionne affiche un résultat provisoire positif de 99 648.68€

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210318-2021-MARS-025-DE
Date de télétransmission : 18/03/2021
Date de réception en préfecture : 18/03/2021
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

1.1 La section d'investissement

Les dépenses d'investissement réalisées sur l'exercice 2020 sont détaillées comme suit :

39 300.51€ au titre de la reprise du solde négatif de la section d'investissement n-1

9 138.74€ au titre du chapitre 21 en travaux d'agencement

Les recettes d'investissement réalisées sur l'exercice 2020 sont détaillées comme suit :

45 650€ au titre de virement de la section de fonctionnement

44 259.28€ au titre d'une partie de l'excédent de fonctionnement capitalisé

La section d'investissement affiche un résultat provisoire négatif de 4 199.97€

Le budget 2021

Une réflexion est actuellement menée sur le secteur de la culture pour diversifier les compétences du service et de ces activités.

Plusieurs démarches pour obtenir de nouveaux financements ont été menées par le service culturel.

1. La section de fonctionnement

Comme d'autres secteurs d'activités directement impactés par la crise sanitaire de la covid-19, le budget Activités Culturel va devoir faire face à une grande maîtrise des dépenses et de gestion, qui devra s'adapter au rythme des recettes constatées.

A ce jour, la section de fonctionnement représente plus de 400 000€ dont 271 068.68€ de subventions communales.

2.1 La section d'investissement

La section d'investissement du budget Activités Culturelles est autofinancée par sa section de fonctionnement, à ce titre, le niveau d'investissement pour l'exercice 2021, devra tenir compte de la capacité d'autofinancement du budget comme principale ligne d'arbitrage, hors subvention extérieures.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210318-2021-MARS-025-DE
Date de télétransmission : 18/03/2021
~~Accusé de réception en préfecture~~
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2020

Budget annexe *Saint Antoine*

Ce budget n'appelle aucune explication particulière. Il s'agit d'une opération blanche pour la collectivité.

Dans le cadre de l'installation de notre prestataire « Eau et assainissement », un local a été construit par la S.C.I Nangis Landis. La collectivité règle les loyers des locaux occupés par Veolia. Cette société nous rembourse le montant des loyers.

En 2020, les loyers ont atteint 92 609.30 €.

En 2021, ils devraient s'élever à 92 916.36€.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210318-2021-MARS-025-DE
Date de télétransmission : 18/03/2021
Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

ETAT DE LA DETTE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat consolidé - montants en Euros

N° FICHE	ANNÉE RÉALISATION	LIBELLÉ	PRÉTEUR	DURÉE EN ANNÉE S	TYPE TAUX	INDICE	MARGE (%)	TAUX ACTUARIEL (%)	PÉRIODE	DATE TERE ANNÉE INTÉRÊT	DATE TERE ANNÉE AMORT.	CAPITAL	ENCOURS AU 01/01/2021	ICNE	INTÉRÊT	AMORT.	ANNUITÉ	FRAIS	
13	2007	Emprunt tx 0 station épuration 2è versement	AESN - Agence Eau Seine Normandie	15	F	TAUX FIXE	0,00000	0,00	A	10/09/2008	10/09/2008	260 610,00	34 748,00	0,00	0,00	17 374,00	17 374,00	0,00	
14	2008	Emprunt tx 0 station épuration 3è versement	AESN - Agence Eau Seine Normandie	15	F	TAUX FIXE	0,00000	0,00	A	03/09/2009	03/09/2009	173 740,00	34 747,99	0,00	0,00	11 582,66	11 582,66	0,00	
15	2008	CONTRAT DE PRET	CLF - CLF / DEXIA	25	F	TAUX FIXE	4,89	4,89	T	01/03/2009	01/03/2009	1 180 000,00	780 603,47	2 901,11	36 639,12	44 592,12	81 231,24	0,00	
16	2008	Emprunt tx 0 Zone Industrielle	AESN - Agence Eau Seine Normandie	15	F	TAUX FIXE	0,00000	0,00	A	21/02/2009	21/02/2009	17 700,00	3 540,00	0,00	0,00	1 180,00	1 180,00	0,00	
17	2009	Emprunt tx 0 Zone Industrielle	AESN - Agence Eau Seine Normandie	15	F	TAUX FIXE	0,00000	0,00	A	27/07/2010	27/07/2010	12 300,00	3 280,00	0,00	0,00	820,00	820,00	0,00	
18	2006	Emprunt taux 0 station d'épuration	AESN - Agence Eau Seine Normandie	15	F	TAUX FIXE	0,00000	0,00	A	07/09/2007	07/09/2007	434 350,00	28 956,62	0,00	0,00	28 956,62	28 956,62	0,00	
19	2015	Aménagement STEP déversoir orage	AESN - Agence Eau Seine Normandie	15	F	TAUX FIXE	0,00000	0,00	A	24/07/2016	24/07/2016	11 812,00	7 874,65	0,00	0,00	787,47	787,47	0,00	
21	2019	Emprunt 75 000€ Inv Divers	CE - Caisse d'Epargne	0	F	TAUX FIXE	0,00000	0,05	T	15/01/2020	15/01/2020	75 000,00	65 625,00	11,77	62,11	9 375,00	9 437,11	0,00	
TOTAL GENERAL													2 165 512,00	959 375,73	2 912,88	38 701,23	114 667,67	141 369,10	0,00

Sélection : toutes les fiches

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

TABLEAU D'AMORTISSEMENT PRÉVISIONNEL

Etat constaté - montants en Euros

ANNÉE	AMORTISSEMENT	INTÉRÊT	ANNUITÉ
2021	114 667,87	36 701,23	151 369,10
2022	87 858,18	34 515,01	122 373,19
2023	72 734,44	32 224,01	104 958,45
2024	62 330,40	29 907,26	92 237,66
2025	63 982,55	27 307,12	91 289,67
2026	66 573,74	24 670,43	91 244,17
2027	69 289,68	21 907,25	91 196,93
2028	62 761,39	19 070,13	81 831,52
2029	65 745,14	15 989,64	81 734,78
2030	68 872,53	12 818,63	81 691,16
2031	71 363,11	9 494,94	80 858,05
2032	74 798,91	6 031,36	80 830,27
2033	78 397,79	2 359,80	80 757,59
TOTAL GENERAL	959 375,73	272 996,81	1 232 372,54

sélection : toutes les fiches

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

**Reports d'investissement
(état par traitement)**

Date de l'impression : 15/02/2021 à 08:32:25

Page 1 / 1

Reports Exécution + Crédit / Dépenses

N°	Date	Tiers	Objet	Ligne de Gestion	Montant
Services faits					
2	12/02/2021	COLAS IDFN	C019070059 CHANGMT MISE COTE	GNA 2158	893.50 €
3	12/02/2021	COLAS IDFN	C019100096 POSE TAMPONS AVALOI	GNA 2158	3 665.00 €
8	12/02/2021	SOCIETE EAUX MELUN VEOLIA EAU	C020060031 BRANCHEMENT ELEC PR	GNA 2156	447.50 €
9	12/02/2021	SOCIETE EAUX MELUN VEOLIA EAU	C020060030 TRX TAMPONS GRILLES	GNA 218	2 470.58 €
10	12/02/2021	SOCIETE EAUX MELUN VEOLIA EAU	C020120019 AFFAISSEMNT GRILLE	GNA 218	823.53 €
11	12/02/2021	SOCIETE EAUX MELUN VEOLIA EAU	C020120020 TAMPON VOIRIE CHEMI	GNA 218	886.20 €
Total Services faits :					9 186.31 €
Total Reports Exécution + Crédit / Dépenses :					9 186.31 €

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 17

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 18

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 19

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 20

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 21

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 22

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 23

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers 24

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 25

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	246 667,00	246 667,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		246 667,00	246 667,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	299 982,79	309 169,10
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	9 186,31	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		309 169,10	309 169,10
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		555 836,10	555 836,10

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	89 118,51	0,00	123 829,86	0,00	123 829,86
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		89 118,51	0,00	123 829,86	0,00	123 829,86
66	Charges financières	48 848,85	0,00	36 701,23	0,00	36 701,23
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		137 967,36	0,00	160 531,09	0,00	160 531,09
023	Virement à la section d'investissement (6)	110 913,95		39 426,27	0,00	39 426,27
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	85 839,50		46 709,64	0,00	46 709,64
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		196 753,45		86 135,91	0,00	86 135,91
TOTAL		334 720,81	0,00	246 667,00	0,00	246 667,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	246 667,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	130 000,00	0,00	163 582,00	0,00	163 582,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	94 417,00	0,00	55 285,00	0,00	55 285,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		224 417,00	0,00	218 867,00	0,00	218 867,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		224 417,00	0,00	218 867,00	0,00	218 867,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	10 327,03		27 800,00	0,00	27 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		10 327,03		27 800,00	0,00	27 800,00
TOTAL		234 744,03	0,00	246 667,00	0,00	246 667,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	246 667,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	58 335,91
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la région.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	12 452,73	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	67 447,08	9 186,31	110 813,69	0,00	120 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	79 899,81	9 186,31	120 813,69	0,00	130 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	122 946,69	0,00	151 369,10	0,00	151 369,10
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	122 946,69	0,00	151 369,10	0,00	151 369,10
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	202 846,50	9 186,31	272 182,79	0,00	281 369,10
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	10 327,03		27 800,00	0,00	27 800,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	10 327,03		27 800,00	0,00	27 800,00
	TOTAL	213 173,53	9 186,31	299 982,79	0,00	309 169,10

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	309 169,10
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	75 000,00	0,00	223 033,19	0,00	223 033,19
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	75 000,00	0,00	223 033,19	0,00	223 033,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	63 952,73	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	63 952,73	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	138 952,73	0,00	223 033,19	0,00	223 033,19
021	Virement de la section d'exploitation (4)	110 913,95		39 426,27	0,00	39 426,27
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	85 839,50		46 709,64	0,00	46 709,64
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	196 753,45		86 135,91	0,00	86 135,91
	TOTAL	335 706,18	0,00	309 169,10	0,00	309 169,10

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	309 169,10
---	-------------------

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
MISE EN CUMULEES
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Pour information :

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

58 335,91

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Accusé de réception en préfecture 077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE Date de télétransmission : 29/04/2021 Date de réception préfecture : 29/04/2021

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	123 829,86		123 829,86
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	36 701,23	0,00	36 701,23
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	46 709,64	46 709,64
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		39 426,27	39 426,27
	Dépenses d'exploitation – Total	160 531,09	86 135,91	246 667,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	246 667,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	27 800,00	27 800,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	151 369,10	0,00	151 369,10
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	10 000,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	120 000,00	0,00	120 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	281 369,10	27 800,00	309 169,10

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	309 169,10
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	163 582,00		163 582,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	55 285,00		55 285,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	27 800,00	27 800,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	218 867,00	27 800,00	246 667,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	246 667,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	223 033,19	0,00	223 033,19
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		46 709,64	46 709,64
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		39 426,27	39 426,27
	Recettes d'investissement – Total	223 033,19	86 135,91	309 169,10

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	309 169,10
---	-------------------

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	89 118,51	123 829,86	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	24 000,00	0,00
611	Sous-traitance générale	25 000,00	20 000,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	39 679,86	0,00
6155	Entretien et réparations biens mobiliers	10 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	44 118,51	25 000,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	10 000,00	15 000,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	150,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		89 118,51	123 829,86	0,00
66	Charges financières (b) (8)	48 848,85	36 701,23	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	48 848,85	36 878,96	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-177,73	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		137 967,36	160 531,09	0,00
023	Virement à la section d'investissement	110 913,95	39 426,27	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	85 839,50	46 709,64	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	85 839,50	46 709,64	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		196 753,45	86 135,91	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		196 753,45	86 135,91	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		334 720,81	246 667,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	246 667,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	2 912,88
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 090,61
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-177,73

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(à insérer)
 Casusé de réception en préfecture
 077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
 Date de télétransmission : 29/04/2021
 Date de réception préfecture : 29/04/2021

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	130 000,00	163 582,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	130 000,00	135 582,00	0,00
7063	Contrib° communes, eta.pub.(eaux pluv.)	0,00	28 000,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	94 417,00	55 285,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	94 417,00	55 285,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		224 417,00	218 867,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		224 417,00	218 867,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	10 327,03	27 800,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	10 327,03	27 800,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 327,03	27 800,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		234 744,03	246 667,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	246 667,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	12 452,73	10 000,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	12 452,73	10 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	67 447,08	110 813,69	0,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	5 000,00	0,00	0,00
2158	Autres Instal. matériel, outill. techniq.	22 447,08	70 813,69	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	40 000,00	40 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		79 899,81	120 813,69	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	122 946,69	151 369,10	0,00
1641	Emprunts en euros	122 946,69	151 369,10	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		122 946,69	151 369,10	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		202 846,50	272 182,79	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	10 327,03	27 800,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	10 327,03	27 800,00	0,00
1391	Subventions d'équipement	10 327,03	27 800,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		10 327,03	27 800,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		213 173,53	299 982,79	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	9 186,31
-----------------------------------	-----------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	309 169,10
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	75 000,00	223 033,19	0,00
1641	Emprunts en euros	75 000,00	223 033,19	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		75 000,00	223 033,19	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	63 952,73	0,00	0,00
1068	Autres réserves	63 952,73	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		63 952,73	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		138 952,73	223 033,19	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	110 913,95	39 426,27	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	85 839,50	46 709,64	0,00
2812	Agencements, aménagements de terrains	380,57	0,00	0,00
2813	Constructions	26 364,03	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	8 196,96	0,00	0,00
28158	Autres matériels, outillage technique	49 129,86	46 709,64	0,00
2818	Autres immobilisations corporelles	1 768,08	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		196 753,45	86 135,91	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		196 753,45	86 135,91	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		335 706,18	309 169,10	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	309 169,10
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Accusé de réception en préfecture
 077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
 Date de télétransmission : 29/04/2021
 Date de réception préfecture : 29/04/2021

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		179 169,10	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		151 369,10	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	151 369,10	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		27 800,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	27 800,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	179 169,10	9 186,31	0,00	188 355,41

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		86 135,91	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		86 135,91	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2812	Agencements, aménagements de terrains	0,00	0,00
2813	Constructions	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00
28158	Autres matériels, outillage technique	46 709,64	0,00
2818	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	39 426,27	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	86 135,91	0,00	0,00	0,00	86 135,91

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	188 355,41
Ressources propres disponibles	IV	86 135,91
Solde	V = IV – II (6)	-102 219,50

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrite le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20210429-2021-AVRIL-036-DE
Date de télétransmission : 29/04/2021
Date de réception préfecture : 29/04/2021